

Colloque international

École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT)
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Equipe de recherche EA 7345 Clesthia

1^{er} et 2 décembre 2016

Traduire, écrire, réécrire dans un monde en mutation

Les questions de l'écriture et le problème du sens ont toujours primé chez le traducteur. Elles nécessitent un parcours, un chemin, des détours, des ruptures, tout comme le travail de la pensée qui serait donc un travail de distanciation, de séparation.

Si nous partons de la conception selon laquelle la traduction n'est pas une pâle copie de l'original mais une création, fruit d'une herméneutique textuelle qui conduit progressivement à l'autonomie et à la plénitude de la traduction, et une occasion de déconstruire plusieurs concepts clefs comme le modèle, l'origine, il semble évident en fin de compte que ce qui importe ici, c'est le texte transformé, le texte second ainsi que le processus de transformation du texte, ce que le traducteur en fait, et non ce que le texte était. Autrement dit, comme l'a suggéré Antoine Berman à propos des textes littéraires, chaque traduction révèle un pan du texte original, qu'il met en valeur, grâce à l'espace-temps qui sépare les deux textes et qui permet de questionner leur nature et les conditions de leur interprétation. Le texte traduit aide le lecteur à mettre à nu le texte d'origine. Au final, comme le dirait Jean Szlamowicz (2011), le texte source et le texte cible se sont accrus de leur expérience du passage, de l'épreuve du passage.

Cette conception de l'acte de traduire en tant que réécriture est à rapprocher de l'expertise du rédacteur. Elle ne concerne pas que les textes littéraires, mais également les textes pragmatiques, professionnels ou de spécialité, qui nous intéressent en particulier ici et auxquels nous circonscrivons notre analyse. Mandaté pour produire l'écrit, le rédacteur se distingue de l'énonciateur, qui prend réellement la parole et assume les propos. Ce qui signifie que le rédacteur adapte son texte pour transmettre le message de l'énonciateur, du mandant, sans se prononcer sur la valeur de l'acte d'énonciation. Son texte sera jugé pertinent s'il y a adéquation entre « le vouloir dire » du mandant et son propre dire. Comme le traducteur, il est responsable du contenu et doit être capable de justifier ses choix (Beaudet & Smart, 2002).

Cette adéquation sociocognitive d'un message à ses destinataires constitue le noyau dur de l'expertise communicationnelle et soulève, à l'ère de la mondialisation, des enjeux de formation complexes appelant une réponse adaptée. Car ces écrits, qui s'intègrent dans un réseau de textes écrits, réécrits, lus et objets de discussions nombreuses, sont le résultat d'une pratique langagière et impliquent, pour le traducteur comme pour le rédacteur, que l'on s'approprie à travers la lecture et

l'écriture des manières de faire et de penser propres aux différents domaines. Cela revient à tenir compte du genre d'écrit, du sujet, des enjeux rhétoriques (le message principal) et pragmatiques (les effets escomptés) ainsi que du lectorat visé. C'est en ce sens que les approches fonctionnalistes de la traduction en général (Nord, 1997) incitent le professionnel à considérer prioritairement la fonction du texte, sa « visée » ainsi que ses lecteurs, pour atteindre le but suggéré par le texte original et « rétablir ainsi un équilibre communicationnel rompu par la traduction » (Bastin, 1993).

C'est sur la base de ces considérations que le rôle que jouent ces « écrivains » mérite d'être étudié, afin de proposer des formations universitaires adaptées aux futurs artisans de l'écrit. Tel est l'objet de la rédactologie, qui se définit comme un « champ de recherche interdisciplinaire ayant pour objet d'étude l'ensemble des processus et connaissances impliqués dans la production des écrits professionnels et leur adéquation aux destinataires » (Labasse, 2006). En analysant l'acte d'écriture sous toutes ses formes (édition, médias, arts, nouvelles technologies, milieux institutionnels, etc.), la rédactologie soulève des questions autour de concepts fondamentaux comme l'auctorialité, le public, l'ethos, l'identité et la langue. Son évolution est marquée par le rôle dynamique de l'écrit comme outil de communication dans une économie du savoir, par la transformation des pratiques d'écriture induites par les technologies numériques, ainsi que par le partage et la diffusion généralisés des contextes et contenus. Il va de soi que, au sein de ce vaste univers, les traducteurs et leurs traductions forment aussi « un noyau extrêmement actif, alimentant les différents secteurs tout en étant alimenté par eux » (Nakbi, 2002).

Nous souhaitons engager une discussion autour des axes suivants (liste non limitative et non exhaustive) :

1. Les enjeux que soulève la traduction-rédaction des discours professionnels et institutionnels ;
2. Le rôle des traducteurs-rédacteurs dans la stratégie de communication des entreprises et des institutions ;
3. Les compétences qui s'avèrent nécessaires pour intégrer ce vaste marché ;
4. L'apport de la rédactologie à l'acquisition de la compétence de traduction, notamment dans sa composante scripturale, et les relations qu'entretiennent traductologie et rédactologie.

Plus généralement, ce colloque se veut une ouverture pluridisciplinaire qui entend chercher des éléments de réponse aux questions suivantes : dans ce contexte, y a-t-il place pour un discours exempt de marqueurs précis de nature nationale, régionale et qui ne soit pas infléchi par les normes d'une langue « dominante » ? Qu'est-ce que traduire, écrire, réécrire dans un milieu de travail collaboratif, ergonomique, favorable à l'inventivité et adapté à **cette hausse des besoins de communication multilingue dans les organisations** ?

Langues du colloque : anglais/français.

Les propositions de communication (250-500 mots) sont à envoyer à : fayza.el-qasem@univ-paris3.fr et/ou susana.mauduit@univ-paris3.fr et/ou freddie.plassard@univ-paris3.fr avant le **30 septembre 2016**.

Bibliographie :

Bastin, G., « La notion d'adaptation en traduction », *Meta*, vol. 38, n° 3, 1993, pp. 473-478. Disponible en ligne : <https://www.erudit.org/revue/meta/1993/v38/n3/001987ar.html>.

Beaudet, C. & Smart, G. (dir.), « Les compétences du rédacteur professionnel/*The expertise of professional writers* », *Technostyle*, vol. 18, n° 1.

Folkart, B., *Le Conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*. Montréal: Les Éditions Balzac, 1991.

Labasse, B., *La communication écrite. Une matière en quête de substance*. Lyon: Editions Colbert, 2006.

Mossop, B., « The Translator as Rapporteur: A Concept for Training and Self-improvement », *Meta*, vol.28, n° 3, septembre 1983, pp. 244-278. Disponible en ligne : <https://www.erudit.org/revue/meta/1983/v28/n3/003674ar.html>.

Nakbi, K., « La rédactologie : domaine, méthode et compétences », *ASp*, vol. 37-38, 2002, 15-26. Disponible en ligne : <http://acseg.univ-mrs.fr/redactologie/IMG/pdf/la-redactologie-domaine-methode-et-competences.pdf>.

Nord, C., *La traduction : une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnaliste*. Traduit de l'anglais par Beverly Adab. Presses Université d'Artois, 2008.

Szlamowicz, J., « L'écart et l'entre-deux : traduire la culture », *Sillages Critiques*, Vol 12, 2011. Disponible en ligne : <http://sillagescritiques.revues.org/2314>.

Comité scientifique :

- Georges BASTIN, Université de Montréal, Canada
- Louise BRUNETTE, Université du Québec en Outaouais, Canada
- Fayza EL QASEM, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
- Séverine HUBSCHER-DAVIDSON, Aston University (Royaume-Uni)
- Susana MAUDUIT-PEIX, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
- Denise MERKLE, Université de Moncton, Canada
- Freddie PLASSARD, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
- Myriam SALAMA CARR, Université de Manchester, Royaume-Uni
- Frédérique SITRI, Université de Nanterre – Paris 10